

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43

Présents : M. ETCHEGARAY (sorti pour le vote des délibérations n° 34 à 38), Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme LANGLOIS (jusqu'à 21h04), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes LARRE, ARAGON (à partir de 19h05), PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART, Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par Mme BRAU-BOIRIE ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; M. ESMIEU par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LANGLOIS par M. LALANNE (à partir de 21h04) ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par M. LACASSAGNE (à partir de 19h20), M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE ; Mme BENSOUSSAN par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme ARAGON par Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h05).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
7 juin 2018

Le Maire

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services

ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).**

DONT ACTE

- 2. Commissions municipales – modification des membres (rapporteur : M. le Maire).**

Suite à la démission de Mme Véronique Wagner, il est proposé au conseil municipal de désigner Mme Patricia Leuenberger, nouvelle conseillère municipale, aux commissions municipales « culture, jumelage, patrimoine et animation » et « développement durable, stratégies urbaines, mobilités, urbanisme et habitat » pour la remplacer.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

3. Commissions extramunicipales – modification des membres (rapporteur : M. le Maire).

Suite à la démission de Mme Véronique Wagner, il est proposé au conseil municipal de modifier la composition des commissions extramunicipales « Lutte contre les discriminations et égalités des droits », « dialogue citoyen », « toponymie » et compte tenu de la démission de M. Jean Joel Ferrand et de l'élection du nouveau président de l'UMIH, et de modifier également la composition de la commission extramunicipale « fêtes traditionnelles ».

ADOPTION, A L'UNANIMITE

4. Renouvellement partiel du Conseil d'administration du fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures (rapporteur : M. le Maire).

Il est proposé au conseil municipal de désigner M. Jean-Claude Iriart en qualité de membre du collège « élus » au sein du conseil d'administration du fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures (BPBC), en remplacement de Madame Véronique Wagner, démissionnaire.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

5. Renouvellement de la commission locale du site patrimonial remarquable – Désignation des membres élus (rapporteur : M. le Maire).

Il est demandé au conseil municipal de proposer en qualité de membres titulaires, M. Lacassagne, Mme Castel, Mme Meyzenc, Mme Bisauta et M. Etcheto, et en qualité de membres suppléants, M. Esmieu, M. Escapil Inchauspé, M. Ugalde et M Iriart, appelés à siéger au collège des élus de la commission locale du site patrimonial remarquable.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

6. Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) – Désignation d'un délégué de la commune au comité syndical (rapporteur : M. le Maire).

Il est proposé au conseil municipal de désigner Mme Patricia Leuenberger, nouvelle conseillère municipale, en qualité de représentant titulaire au comité syndical du Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA), en remplacement de Mme Véronique Wagner, démissionnaire.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

7. Commission consultative des services publics locaux – Modification de la composition (rapporteur : M. le Maire).

Il est proposé au conseil municipal de désigner Mme Patricia Leuenberger, nouvelle conseillère municipale, en qualité de membre suppléant de la commission consultative des services publics locaux, en remplacement de Mme Véronique Wagner, démissionnaire.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

8. Avenant à la convention avec l'association Euskal Moneta (rapporteur : Mme Bisauta).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la nouvelle rédaction de l'article 4 de la convention avec l'association Euskal Moneta, telle que présentée dans la note explicative de synthèse, qui annule et remplace la précédente version, et d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant avec l'association Euskal Moneta – Monnaie locale du Pays Basque.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Interruption de séance à 18h17 pour permettre une déclaration d'une délégation de cheminots devant le conseil municipal.

Reprise de séance à 18h22

CULTURE ET PATRIMOINE

9. « Lauga, côté scène » - une nouvelle saison de spectacles à Bayonne (rapporteur : M. Ugalde).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes du contrat de coréalisation relatif au spectacle « Diamond Dance The Musical », et d'autoriser M. le Maire à le signer.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

10. Création de la manifestation « Paseo, créations et patrimoines » : demande de subventions et dépôt de la marque auprès de l'institut national de la protection intellectuelle (INPI) (rapporteur : M. Ugalde).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer des demandes de subventions complémentaires auprès de partenaires potentiels pour l'organisation de la manifestation « Paseo », d'approuver et d'autoriser le dépôt de la marque « Paseo, créations et patrimoines » auprès de l'institut national de la propriété intellectuelle (INPI) et d'autoriser M. le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires permettant l'enregistrement de cette marque dans les classes correspondantes.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

11. « Bayonne fête le 14 juillet » - Demande de subventions (rapporteur : M. Ugalde).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer une demande de subvention à hauteur de 7 500 € au GIP-DSU de l'agglomération bayonnaise pour la manifestation « Bayonne fête le 14 juillet ».

ADOPTION, A L'UNANIMITE

12. Création d'une carte de réduction au bénéfice des bayonnais non imposables pour l'accès à l'offre culturelle et sportive (rapporteur : M. Daubisse).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les conventions et contrats nécessaires à la création d'une carte de réduction au bénéfice des bayonnais non imposables.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

13. DIDAM – Exposition *Hiding in the City*, photographies de LIU BOLIN - du 29 juin au 16 septembre 2018 (rapporteur : M. Ugalde).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les conventions et contrats amenés à être établis dans le cadre de l'exposition photographique « Hiding in the city » qui se tiendra du 29 juin au 16 septembre 2018, représentant un budget global de 22 500 €.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

14. Musée Bonnat-Helleu - Demande de prêt d'un tableau réalisé par un artiste anonyme – Musée national de la Renaissance, Château d'Écouen (rapporteur : Mme Castel).

Il est demandé au conseil municipal d'accepter le prêt d'un tableau réalisé par un artiste anonyme au Musée national de la Renaissance, Château d'Écouen, et d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

15. Musée Bonnat-Helleu – Concert du Prix du musée Bonnat-Helleu le 14 mai 2018 (rapporteur : Mme Castel).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la prise en charge des frais supportés par les lauréats du prix du concert du Prix du musée Bonnat-Helleu, suite à la tenue du traditionnel concert.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

16. Médiathèque - Vente de documents réformés (rapporteur : Mme Larré).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'organisation des journées de vente des ouvrages réformés et d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur organisation, d'approuver le principe du versement du produit de cette vente au bénéfice des associations Atherbea et L'autruche sur un fil de soi et de fixer les tarifs comme proposés.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

17. Muséum d'histoire naturelle – Restauration des collections – Demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle Aquitaine (rapporteur : Mme Castel).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, au taux le plus élevé possible, en vue de la restauration de 49 spécimens naturalisés et d'un alguier.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

18. Programme Interreg Europe 2014-2020 – Réponse à l'appel à projets et demande de subventions (rapporteur : M. Boutonnet).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à répondre à l'appel à projets du programme Interreg Europe en proposant le projet Heritage Travelling To Posterity, à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible et à signer l'ensemble des documents nécessaires à la constitution de ce projet, ainsi que ceux qui pourraient être nécessaires à la constitution de dossiers où la Ville de Bayonne apparaîtrait en qualité de partenaire.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

DEVELOPPEMENT URBAIN

19. Taxe locale sur la publicité extérieure (enseignes, dispositifs publicitaires et pré-enseignes) – Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 (rapporteur : Mme Durruty).

Il est demandé au conseil municipal d'adopter les tarifs actualisés relatifs à la taxe locale sur la publicité extérieure, pour une application au 1^{er} janvier 2019.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

20. PNRQAD – Ilot 12 – Convention de partenariat entre la Ville de Bayonne et Habitelem (rapporteur : M. Lacassagne).

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat Ville de Bayonne – Habitelem et d'autoriser M. le Maire à la signer, dans le cadre de l'application du PNRQAD au sein de l'îlot 12.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

21. Attribution de subventions communales pour l'amélioration de l'habitat ancien, la préservation et la valorisation du patrimoine (rapporteur : M. Lacassagne).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution, dans le cadre du dispositif OPAH-RU, PIG « habitat indigne et précarité énergétique » et du dispositif communal d'aides aux travaux de préservation et valorisation patrimoniale en centre ancien, des subventions pour respectivement 13 090 € et 25 953,42 €, ainsi que d'autoriser M. le Maire à signer les conventions nécessaires.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

22. Systèmes de vidéoprotection – Demande de subvention auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) (rapporteur : M. le Maire).

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette aide financière, dans le cadre du déploiement de 24 caméras de vidéoprotection.

ADOPTION, A LA MAJORITE DES VOTES EXPRIMES

Mme BISAUTA et M. AGUERRE s'abstiennent.

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA votent contre.

M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

23. Toponymie – Dénomination de voies et lieux (rapporteur : M. Ugalde).

Sur proposition de la commission extra-municipale « toponymie » réunie le 26 avril 2018, il est proposé d'attribuer à certaines voies et lieux de Bayonne les dénominations suivantes : place Arnaud Beltrame, école Simone Veil, place Patxa, parvis des anciens Combattants, allée des Bruyères. Il est demandé au conseil municipal d'approuver les dénominations des voies et lieux proposés.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

24. Exonération partielle de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants du secteur de Saint-Esprit impactés par les travaux d'aménagement du Tram'bus (rapporteur : Mme Durruty).

Les travaux se poursuivant dans le secteur de Saint-Esprit, il est demandé au conseil municipal d'accorder une exonération exceptionnelle à hauteur de 50 % du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants du quartier, du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

25.Revalorisation et création de redevances d'occupation du domaine public et de prestations (rapporteur : Mme Durruty).

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'ensemble des dispositions tarifaires concernant l'utilisation de l'aire d'accueil de Mousserolles et les courses de vaches pendant les fêtes de Bayonne ainsi que la création d'un tarif pour un emplacement sous chapiteau aux arènes dans le cadre de la Feria de l'Atlantique et autres manifestations aux arènes, pour la saison 2018.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

EVENEMENTIEL ET ANIMATION

26.Génération seniors - Tarification des activités de loisirs proposées aux seniors (rapporteur : Mme Lauqué).

La délibération du 14 décembre 2017 a fixé les tarifs des activités proposées aux seniors pour la saison 2017/2018. Il est proposé au conseil municipal de modifier la grille tarifaire des activités hebdomadaires et de reconduire les tarifs des activités ponctuelles et voyages, à compter de la saison 2018/2019.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

FÊTES TRADITIONNELLES

27.Fixation du montant du droit d'accès pour l'édition 2018 (rapporteur : M. le Maire)

Il est demandé au conseil municipal de fixer à 8 € le tarif du droit d'accès au périmètre des Fêtes de Bayonne à compter du vendredi 27 juillet 2018, 10 heures et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions de mandat à intervenir avec les sociétés ou organismes auxquels la Ville confiera la vente d'une partie des bracelets.

ADOPTION, A LA MAJORITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA votent contre.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER votent contre.

28.Dispositions générales concernant l'organisation de l'édition 2018 (rapporteur : M. Ugalde).

Dans le cadre des Fêtes de Bayonne 2018, qui se dérouleront du 25 au 29 juillet, la Ville est amenée à prendre des dispositions visant à assurer la sécurité des personnes et des biens, à organiser un certain nombre d'animations ainsi qu'à accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnels chargés des missions correspondantes. Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'ensemble des dispositions décrites en note explicative de synthèse et d'autoriser M. le Maire à les mettre en œuvre.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

29. Fourniture et mise en place de gobelets réutilisables pour les éditions 2018 – 2021 des Fêtes de Bayonne et pour les éditions 2019 à 2022 de la Foire au jambon – répartition du reversement effectué par la société Ecocup (rapporteur : Mme Bisauta).

Il a été confié à Ecocup le marché de fourniture et de mise en place des gobelets réutilisables pour les deux plus grosses manifestations de la Ville. Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir adopter le principe d'un partage équitable du reversement effectué par la société Ecocup, soit 10 % pour les professionnels et 10 % pour la ville de Bayonne.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

30. Prestations de gardiennage, sécurité et accueil au périmètre des entrées payantes lors des fêtes traditionnelles – signature des accords-cadres pour les lots 7 et 8 (rapporteur : Mme Langlois).

Du fait de l'instauration d'un droit d'accès, il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les contrats à intervenir avec Privilège Sécurité pour les prestations de gardiennage et de sécurité et Privilège Event pour les prestations d'accueil et à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits contrats.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

31. Conventions de partenariat avec d'autres collectivités pour des prestations de propreté urbaine (rapporteur : M. Daubisse).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention de partenariat avec chacune des communes disposées à participer aux prestations de propreté urbaine pour l'année 2018.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

FINANCES

32. Mise en œuvre de la loi de programmation des finances publiques – Autorisation de signature du contrat avec l'Etat pour les exercices 2018 à 2020 (rapporteur : M. Soroste).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer avec le représentant de l'Etat le contrat de mise en œuvre de la loi de programmation des finances publiques, portant sur les exercices budgétaires 2018, 2019 et 2020.

ADOPTION, A LA MAJORITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA votent contre.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER ne prennent pas part au vote.

33.Exercice 2017 – Budget principal et budgets annexes - Comptes de gestion (rapporteur : M. Soroste).

Conformément à l'article L.2121-31 du CGCT, il est demandé au conseil municipal d'approuver les comptes de gestion 2017 établis par M. le trésorier municipal et présentés en note explicative de synthèse.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

34.Exercice 2017 – Budget principal - Compte administratif (rapporteur : M. Soroste).

Il est demandé au conseil municipal d'élire son président de séance en vertu de l'article L.2121-14 du CGCT et conformément à l'article L.2121-31, d'approuver le compte administratif 2017 du budget principal.

Voté sous la présidence de Mme Durruty, M. le Maire étant sorti de la salle du conseil.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

35.Exercice 2017 - Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada – Compte administratif (rapporteur : M. Soroste).

Conformément à l'article L.2121-31 du CGCT, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe des fêtes et de la temporada.

Voté sous la présidence de Mme Durruty, M. le Maire étant sorti de la salle du conseil.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

36.Exercice 2017 – Budget annexe des parcs de stationnement – Compte administratif (rapporteur : M. Neys).

Conformément à l'article L.2121-31 du CGCT, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe des parcs de stationnement.

Voté sous la présidence de Mme Durruty, M. le Maire étant sorti de la salle du conseil.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

37.Exercice 2017 – Budget annexe de l'eau – Compte administratif (rapporteur : M. Arcouet).

Conformément à l'article L.2121-31 du CGCT, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe de l'eau.

Voté sous la présidence de Mme Durruty, M. le Maire étant sorti de la salle du conseil.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

38.Exercice 2017 – Budget annexe de l’assainissement non collectif – Compte administratif (rapporteur : M. Arcouet).

Conformément à l’article L.2121-31 du CGCT, il est demandé au conseil municipal d’approuver le compte administratif 2017 du budget annexe de l’assainissement non collectif. Voté sous la présidence de Mme Durruty, M. le Maire étant sorti de la salle du conseil.

ADOPTION, A L’UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s’abstiennent.

39.Exercice 2017 – Bilan des acquisitions et des cessions d’immeubles et de droits réels immobiliers (rapporteur : M. Lacassagne).

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du bilan des acquisitions et des cessions d’immeuble réalisées en 2017.

ADOPTION, A L’UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s’abstiennent.

40.Exercice 2018 - Budget principal - Affectation du résultat de fonctionnement 2017 (rapporteur : M. Soroste).

Suite à l’approbation du compte administratif du budget principal 2017, il est demandé au conseil municipal d’approuver l’affectation du résultat de fonctionnement de ce budget, soit 6 626 358,40 €.

ADOPTION, A L’UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s’abstiennent.

41.Exercice 2018 – Budget annexe des parcs de stationnement – Affectation du résultat d’exploitation 2017 (rapporteur : M. Neys).

Suite à l’approbation du compte administratif du budget annexe des parcs de stationnement 2017, il est demandé au conseil municipal d’approuver l’affectation du résultat d’exploitation de ce budget, soit 675 080,72 €.

ADOPTION, A L’UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s’abstiennent.

42. Budget annexe de l'eau – Clôture du budget, transfert des résultats de clôture au budget principal de la commune et réintégration de l'actif et du passif (rapporteur : M. Arcouet).

Suite au transfert de la compétence « eau » à la communauté d'agglomération Pays basque, il est demandé au conseil municipal d'approuver la clôture du budget annexe de l'eau au 31 décembre 2017, le transfert des résultats de clôture au budget principal de la commune, l'ouverture au budget principal de la commune, par décision modificative, des crédits nécessaires à la réalisation du transfert de ces résultats et la réintégration de l'actif et du passif du budget annexe de l'eau dans le budget principal de la commune, par le comptable assignataire.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

43. Budget annexe de l'assainissement non collectif – Clôture du budget, transfert du résultat de clôture au budget principal de la commune et réintégration de l'actif et du passif (rapporteur : M. Arcouet).

Suite au transfert de la compétence « assainissement » à la communauté d'agglomération Pays basque, il est demandé au conseil municipal d'approuver la clôture du budget annexe de l'assainissement non collectif au 31 décembre 2017, le transfert du résultat de clôture au budget principal de la commune, l'ouverture au budget principal de la commune, par décision modificative, des crédits nécessaires à la réalisation du transfert de ce résultat et la réintégration de l'actif et du passif du budget annexe de l'assainissement non collectif dans le budget principal de la commune, par le comptable assignataire.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

44. Budget principal - Fixation des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées (rapporteur : M. Soroste).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la modification des durées d'amortissement des subventions d'équipement.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

FONCIER

45. Bail à construction avec la SARL KORIC (cinéma CGR) – implantation d'une cellule de restauration sur la parcelle CY 255 au lieu-dit Glain – conclusion d'un avenant (rapporteur : M. Lacassagne).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la concrétisation de l'avenant au bail à construction avec la SARL KORIC (cinéma CGR), pour permettre l'implantation d'une cellule de restauration.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

46.Acquisition à Habitat Sud Atlantic de partie d'un terrain situé 10 allée du Grand Paradis (rapporteur : M. Neys).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'acquisition d'un terrain situé 10 allée du Grand Paradis et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de celle-ci avec Habitat Sud Atlantique.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

47.Echange avec la société Castagnet SA de terrains situés à l'intersection des avenues du Maréchal Juin, Gomez et rue du Moulin de Castéra (rapporteur : M. Neys).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les conditions d'un échange de terrains et d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la concrétisation de la transaction avec la société Castagnet SA.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

48.Acquisition au Département des Pyrénées-Atlantiques du parvis du collège Marracq situé à l'angle de l'avenue de l'Interne Jacques Loeb et de la rue des Montagnards (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'acquisition du parvis du collège Marracq et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de celle-ci avec le département des Pyrénées-Atlantiques.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

49.Désaffectation et déclassement de partie de la parcelle cadastrée AV 107 située avenue de Mounédé (rapporteur : M. Lacassagne).

Après avis favorable du commissaire enquêteur, il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à prononcer la désaffectation et de constater le déclassement du domaine public d'un espace vert, d'une voie sans issue et de 15 places de stationnement, dans les conditions visées en note explicative de synthèse.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

50.Cession d'un terrain situé avenue de Mounédé à la société Domofrance – parcelle AV 107p (rapporteur : M. Lacassagne).

Le conseil municipal ayant prononcé la désaffectation et le déclassement d'une emprise du domaine public communal, il est demandé au conseil municipal d'approuver le principe de la cession à l'euro symbolique du terrain concerné à Domofrance pour la construction de logements, d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la concrétisation de la transaction et d'autoriser l'acquéreur à déposer toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme requises à la réalisation de l'opération mentionnée.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

MARCHES PUBLICS

51.Marché de fourniture de repas pour les services de restauration collective assurés par la Ville et le CCAS – Avenant n°2 au marché – Avenant à la convention de groupement de commandes (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention de groupement de commandes ainsi que l'avenant n°2 conclu avec la société Scic Eole, en vue de la prolongation du marché.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

52. Nettoyage des locaux municipaux – Lot 5 : nettoyage des vitres de certains sites – Avenant n° 1 avec la société ONET (rapporteur : M. Daubisse).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer avec la société Onet Services l'avenant n° 1 qui constate une moins-value sur le marché de nettoyage des locaux municipaux.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

PATRIMOINE IMMOBILIER

53. Cabaret « La Luna Negra » – Travaux de mise en conformité incendie – Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme ((rapporteur : M. Ugalde).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer le dossier d'autorisation d'urbanisme correspondant aux travaux de mise en conformité incendie du cabaret « La Luna Negra ».

ADOPTION, A L'UNANIMITE

54. Centre Sportif de Sainte-Croix – Mur à gauche - Remplacement de la couverture – Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (rapporteur : Mme Duhart).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer la déclaration préalable relative au remplacement de la couverture du mur à gauche du centre sportif de Sainte-Croix.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

55. Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne - Réparation partielle de la couverture - Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (rapporteur : Mme Castel).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer au nom de la ville de Bayonne toutes les demandes d'urbanisme réglementaires correspondantes à la réparation partielle de la couverture du musée basque et de l'histoire de Bayonne.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

56. Travaux Eglise Saint-Esprit – Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (rapporteur : Mme Castel).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer au nom de la ville de Bayonne toutes les demandes d'urbanisme réglementaires nécessaires à la remise en valeur de l'église Saint-Esprit.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

57. Cave 7 rue Lagréou – Mise en sécurité – Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (rapporteur : Mme Castel).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer au nom de la ville de Bayonne toutes les demandes d'urbanisme réglementaires nécessaires à la mise en sécurité de la cave du 7 rue Lagréou.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

POLITIQUE DE LA VILLE

58. Attribution de subventions aux projets menés par des associations dans les quartiers en géographie prioritaire dans le cadre de l'appel à projets 2018 lancé par le GIP-DSU (rapporteur : Mme Larré).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution de subventions aux projets menés par des associations dans les quartiers en géographie prioritaire en lien avec l'appel à l'appel à projet 2018 lancé par le GIP DSU, pour un montant de 57 019 €.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

59. Réponses de la Ville de Bayonne à l'appel à projets 2018 lancé par le GIP-DSU concernant les projets menés par la Ville dans les quartiers en géographie prioritaire (rapporteur : Mme Larré).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les projets proposés dans le cadre de l'appel à projets du GIP-DSU et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à venir.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

60. Dispositions relatives au comité technique, dans le cadre des élections professionnelles 2018 (rapporteur : Mme Durruty).

Dans le cadre de la tenue des élections professionnelles 2018, il est demandé au conseil municipal de fixer à 6 le nombre de représentants du personnel au comité technique (6 titulaires et 6 suppléants), de maintenir le paritarisme en fixant le nombre de représentants de la collectivité à 6 (6 titulaires et 6 suppléants), et de décider du recueil de l'avis du collège des représentants de la collectivité au comité technique.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

61. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la modification du tableau des effectifs consistant en la création de 6 postes.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

TEMPORADA

62. Temporada – Approbation de tarifs complémentaires (rapporteur : M. Soroste).

Il est proposé au conseil municipal de compléter la grille tarifaire établie par délibération du 5 avril 2018, en proposant une nouvelle offre associant entrées aux courses de vaches et à la corrida de rejon. Il est demandé au conseil municipal d'approuver ces tarifs complémentaires.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

63. Temporada 2018 – Signature des marchés de fournitures de taureaux (rapporteur : M. Soroste).

Dans le cadre de l'organisation des spectacles taurins pour l'année 2018, il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir avec les titulaires de fournitures de taureaux ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

64. Temporada 2018 – Contrats d'engagement des professionnels taurins (rapporteur : M. Soroste).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'ensemble des dispositions relatives aux spectacles taurins 2018 et d'autoriser M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à leur mise en œuvre.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES,

Mmes ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.
M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

65. Temporada 2018 – Mise à disposition des arènes au profit de l'association 100 % Recorte (rapporteur : M. Ugalde).

Il est proposé au conseil municipal de répondre favorablement à la mise à disposition des arènes au profit de l'association 100 % Recorte en autorisant M. le Maire à signer la convention correspondante.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Jean-René Etchegaray
Maire de Bayonne



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Pau – sis 50 Cours Lyautey 64010 Pau – dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au recueil des actes administratifs.